

LE RECOURS AU TÉLÉPHONE DANS LES ENQUÊTES EN POPULATION GÉNÉRALE SUR LE DOMAINE DES DROGUES.

*François BECK, Stéphane LEGLEYE,
Patrick PERETTI-WATEL (*)*

(*) OFDT

Les concepteurs d'enquêtes téléphoniques sont confrontés à quatre types de populations : les abonnés au téléphone fixe au sein desquels il faut distinguer les inscrits sur liste rouge, les possesseurs exclusifs de téléphone portable et les personnes ne disposant d'aucun équipement.

Depuis quelques années, la part des abonnés au téléphone fixe chute au profit de celle des possesseurs exclusifs de portable. Si le téléphone reste un excellent moyen de toucher les individus résidant en France (1,1 % des personnes ne dispose d'aucun équipement), l'importance croissante des usagers en liste rouge et surtout des possesseurs exclusifs de portables complexifie les méthodes élaborées depuis le début des années 90 : le choix de ne pas les interroger doit être, le cas échéant, effectué en connaissance de cause.

Deux types de travaux ont permis d'accroître la connaissance de ces populations dans leur rapport aux substances psychoactives : une enquête interrogeant aléatoirement les abonnés à une ligne fixe (n=13685) a permis de mesurer l'influence de l'inscription en liste rouge sur les déclarations d'usages et quelques opinions y afférant ; une enquête sur les représentations des usages de drogues (n=2009) comprenant un sous-échantillon de possesseurs exclusifs de portables (n=201) a permis d'obtenir une description sommaire de ces derniers et de mesurer les différences entre leurs réponses et celles des abonnés sur ligne fixe sur ce thème.